

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VALLEIRY

## CONSEIL D'ADMINISTRATION EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**09 DÉCEMBRE 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf décembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alban MAGNIN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 14  
Nombre de membres présents : 11  
Nombre de membres votants : 12  
Date de la convocation : 28 novembre 2025

**PRÉSENTS** : M. Alban MAGNIN, Mme Hélène ANSELME, Adjointe, Mmes Renée RICHARD, Elisabeth DEAL, Mme Alexandra DALLIÈRE, Elodie POIRIER, Giovanna VANDONI, Conseillères Municipales, Mmes Danielle MANIGAND, Bernadette JACQUEMOUD, Mrs Olivier MAZILLE, Claude LEPERS, Membres Extérieurs.

**POUVOIR** : Mme Christine NICOLET-DIT-FELIX a donné pouvoir à Mme Renée RICHARD.

**EXCUSÉ** : M. Raphaël MAHOT, Membre Extérieur.

**ABSENTE** : Mme Laurence OHEIX.

Mme Danielle MANIGAND a été élue secrétaire de séance.

**DCCAS20251209 - 01**

**OBJET** : FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-23 ;

Considérant le Conseil d'Administration réuni en date du 16 septembre 2025 ;

Mme Hélène ANSELME propose l'approbation du procès-verbal de la séance du 16 septembre 2025, dont chaque membre a été destinataire.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 16 septembre 2025.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Président du CCAS,  
Alban MAGNIN.

